

# Les syndicats souffrent de l'érosion de leur base d'affiliés

- ▶ Le recul met en lumière les difficultés actuelles du syndicalisme en Belgique.
- ▶ L'évolution de l'emploi et du chômage y contribue.
- ▶ La CSC souffre le plus de cette érosion.
- ▶ Un recul rare dans l'histoire.

Comment se porte le syndicalisme ? Comment évolue-t-il ? Ces questions et bien d'autres sont au cœur du dossier paru dans le dernier numéro de la revue *Politique*. Et, au-delà de l'analyse en profondeur que livrent les différents contributeurs de la publication de gauche, un constat s'impose : depuis trois ans au moins, le nombre d'affiliés diminue. Seule la CGSLB fait exception. Mais sa progression reste marginale compte tenu de la taille du syndicat libéral.

Pour Jean Faniel, directeur du Centre de recherche et d'information sociopolitiques (Crisp), il est difficile d'identifier les causes de ce recul qui ne connaît que deux équivalents dans le passé : entre 1982 et 1988 et dans les années 1920 et 1930. « *Il n'existe pas d'études sur l'affiliation et la désaffiliation syndicale* », commente le chercheur. Si ce n'est en interne de certaines organisations. Ainsi la CGSLB distingue-t-elle trois types d'adhésion à une organisation : le chômeur qui cherche à percevoir plus vite son allocation et à être protégé face à l'Onem ; le travailleur qui recherche une protection collective et individuelle ainsi qu'une assistance juridique ; le citoyen qui considère qu'il est important que les syndicats soient forts pour assurer une protection collective.

Cela posé, on n'en sait guère

plus sur les raisons du ressac syndical (41.000 affiliés de moins en sept ans). « *Il s'agit soit de désaffiliations, soit de problèmes de pérennité dans les mécanismes d'entrées* », avance Jean Faniel. Si l'on privilégie la première piste, celle de la désaffection, elle pourrait venir d'un mécontentement à l'égard des services offerts par les syndicats, propose le chercheur, ceux-ci ayant dû mettre en place des plans d'économies internes. Autre hypothèse : l'attitude des organisations face au gouvernement fédéral. « *Pas assez dure ou trop politique, les deux lectures sont envisageables* », estime Jean Faniel qui voit dans la lente croissance de la CGSLB le renforcement d'un syndicalisme de négociations, au sein d'une structure plus centralisée.

## Un tissu de PME

En revanche, si la baisse des effectifs tient à un moins grand nombre de nouvelles affiliations, quelle(s) pourrai(en)t en être la/les raison(s) ? L'explication la plus souvent avancée repose sur les changements intervenus dans la législation chômage, avec un stage d'insertion plus long et un nombre important d'exclusions. « *Mais les timings ne correspondent pas complètement*, constate le directeur du Crisp. *Pas plus que la configuration ré-*

*gionale, très marquée au sein de la CSC flamande. »*

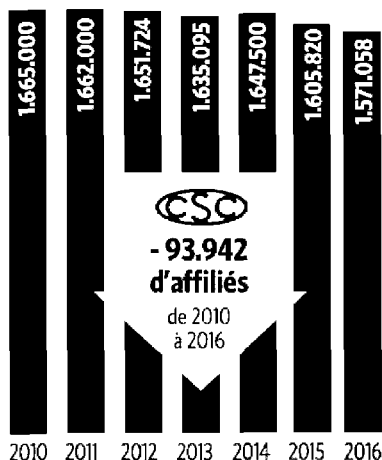
Dans le faisceau d'explications envisagées, une autre retient l'attention : « *L'évolution du tissu économique et social* », pointe Jean Faniel. En effet, tant en Wallonie qu'en Flandre, les grosses restructurations ont conforté l'importance des PME au sein des économies régionales. Or, sous le seuil de 50 salariés, point de représentation syndicale dans l'entreprise, où les salariés n'entendent dès lors que le

seul discours de la direction.

*« La présence d'une délégation est quand même un incitant à la syndicalisation. »*

Dernière explication possible : la précarisation de l'emploi avec l'augmentation de l'intérim comme voie vers l'emploi. Mais le chercheur nuance : « *Cela peut avoir pour effet de fragiliser les affiliations syndicales, mais entre deux emplois, il faut quand même bien percevoir des allocations de chômage.* » ■

**PASCAL LORENT**

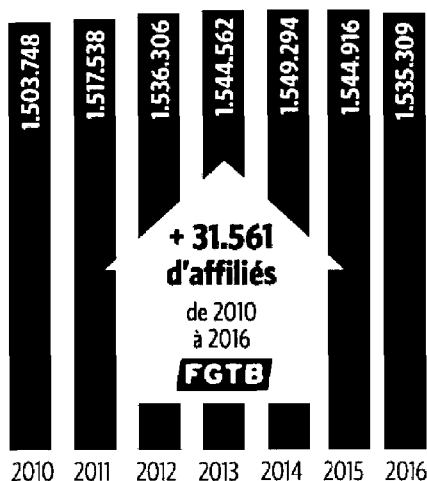
**Nombre d'affiliés à la CSC****CSC : un recul dans tout le pays**

La période 2010-2016 est particulièrement funeste pour le syndicat chrétien : il est passé de 1,665 million d'affiliés à 1,571 million. Au cours des cinq derniers exercices recensés (2011-2016), le recul est général, même s'il est plus prononcé sur la Flandre (-60.000) où la CSC compte le plus gros de ses troupes. Mais tant sur Bruxelles-Hal-Vilvoorde (-13.000) qu'en Wallonie (-18.000), les verts effectifs ont fondu.

Cette chute, Marie-Hélène Ska l'explique d'abord par une modification de la méthode de comptage. « Nos chiffres correspondent au nombre de personnes payant douze mois d'affiliation dans l'année, précise la secrétaire générale de la CSC. Et nous avons harmonisé par deux fois nos chiffres ces dernières années. »

Le syndicat chrétien ne cherche pas pour autant à nier cette évidence : « Il y a une perte réelle d'affiliés qui est liée à la diminution du nombre de dossiers chômage, en raison de la baisse du nombre de demandeurs d'emploi et des exclusions du chômage », reconnaît-elle. Une explication qui vaut davantage pour la Wallonie, voire Bruxelles. Au nord du pays, ce sont les prépensions et les sorties du marché du travail qui expliquent la diminution des cotisants. Des pertes localisées en grand nombre dans le secteur du bâtiment, de la métallurgie et du textile (Meteta) au sens large. La CSC cherche désormais à faciliter les nouvelles affiliations et à comprendre les raisons des départs. « Le salariat est en pleine mutation et c'est à nous de nous adapter », conclut Marie-Hélène Ska.

P.LT

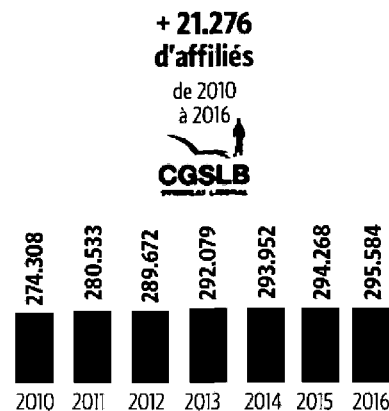
**Nombre d'affiliés à la FGTB****FGTB : un recul wallon**

La baisse est modérée, insiste-t-on à la FGTB. Et récente : le nombre de ses membres est passé de 1,549 million en 2014 à 1,535 en 2016. « Quand on regarde d'où elle vient, cela apporte une analyse intéressante, poursuit-on du côté de la rue Haute. Cela concerne principalement les gens exclus du chômage et les jeunes en stage d'attente qui ne prolongent pas leur affiliation. » Ce qui pourrait expliquer pourquoi le syndicat socialiste affiche un recul prononcé en Wallonie entre 2011 et 2016 (-17.000), tandis qu'il progresse en Flandre (+28.000) et à Bruxelles (+7.000).

Cette cause ne suffit toutefois pas à justifier le recul du nombre d'affiliés au syndicat socialiste. « Dans le monde du travail, le nombre d'affiliations reste stable, observe le porte-parole du syndicat. A l'exception de la construction où nous avons perdu 9.000 affiliés. Ce recul est représentatif de notre poids dans ce secteur qui, sur la même période, a perdu 25.000 emplois. » Le secteur du bâtiment a en effet beaucoup souffert, ces dernières années, des détachements de travailleurs européens et du dumping social qui en découle.

« Pour le reste, nous travaillons sur la performance des services proposés à nos affiliés et nous maintenons notre ligne face au gouvernement fédéral. » Une position en fer de lance qui a parfois placé la FGTB en décalage par rapport aux deux autres syndicats.

P.LT

**Nombre d'affiliés à la CGSLB****CGSLB : une très lente progression**

Seule organisation en progression, le syndicat libéral voit dans l'accroissement du nombre de ses affiliés le fruit de ses succès lors des élections sociales. « Plus la CGSLB remporte des mandats, plus les affiliations suivent, explique son porte-parole. Car cela permet d'engager des permanents qui attirent des affiliés dans les entreprises. Et quand on met des moyens, on gagne des affiliés. Cela ne nous rapporte pas d'argent mais cela augmente notre taille critique. »

A l'instar des deux autres syndicats, la CGSLB perd des affiliés parmi les demandeurs d'emploi exclus du chômage, ainsi que des jeunes en attente d'allocations d'insertion. A l'inverse, elle en gagne au sein du monde du travail. « Mais c'est une évolution lente car le taux de syndicalisation dans notre pays est déjà fort élevé et la marge de progression est donc faible. Les évolutions se font donc par le biais d'échanges intersyndicaux. » En hausse ininterrompue depuis 1988, les chasubles bleues ont gagné 84.570 membres en l'espace de près de trois décennies.

Le plus petit des trois syndicats est d'abord et surtout confronté à un problème de visibilité. « Notre difficulté est d'être présent dans les commissions paritaires car nous rencontrons des difficultés à nous faire reconnaître par les deux autres organisations syndicales et à obtenir des sièges. Il y a ainsi trois ou quatre grosses commissions comme le transport où nous ne sommes pas représentés. En effet, ce sont des règles tacites qui régissent la répartition des sièges. »

P.LT